

## **Conférence de presse du 5 avril 2011 Intervention de Didier Ridoret, Président de la FFB**

Mesdames, Messieurs,

### **Une année 2011 sous le signe des éclaircies...**

Le printemps du bâtiment s'est préparé au cœur de l'hiver. Les chiffres de la construction, tant dans le résidentiel que dans le non-résidentiel, s'affichent indubitablement en nette croissance. Vous le savez, en glissement annuel sur trois mois à fin février 2011, la progression des mises en chantier atteint :

- 53,8% pour le logement ; le chiffre n'est que de 49,2% pour l'individuel, mais s'élève à 68,8% en collectif. Il faut y voir les efforts du secteur HLM et la bonne orientation de l'activité des promoteurs, fruit des taux d'intérêt toujours bas, du Scellier et, plus récemment, du PTZ+. Sur trois mois, en rythme annuel, on avoisine 430.000 logements mis en chantier, soit l'équivalent de la production sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis ;
- + 50% de surface mise en chantier pour le non-résidentiel, toujours sur trois mois glissant, après exclusion, classiquement, des locaux agricoles. L'honnêteté nous oblige à dire que nous n'avions pas prévu un tel retournement. Cependant, il est en cohérence avec les chiffres macro-économiques de reprise de l'investissement. Derrière cette tendance d'ensemble, le fait marquant se situe dans une reprise généralisée de la commande privée, accompagnée d'une bonne tenue des bâtiments administratifs. Cette heureuse évolution ne doit rien, vous en conviendrez, à un quelconque dispositif de type Scellier dont j'ai déjà souligné l'apport positif, sans en faire l'alpha et l'oméga de toute reprise dans le secteur du logement.

Concernant les autorisations, là encore, la tendance augure favorablement de l'avenir. De fait, en glissement annuel sur trois mois à fin février 2011, la progression ressort à +23% dans le logement et +23% aussi dans le non-résidentiel, hors surfaces agricoles.

Certes, les situations diffèrent selon les métiers et les territoires, comme le précisent les cartes reprises au dossier. Néanmoins, les éléments statistiques disponibles convergent et témoignent de l'embellie au plan national :

- 1) les données d'opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives d'activité illustrent bien le retournement à l'œuvre, qui s'accompagne d'un arrêt de la dégradation des prix ;
- 2) les productions et consommations de matériaux progressent entre 20% et 30% ;
- 3) les chiffres de l'emploi marquent une réelle reprise de l'intérim, préalable classique à la reprise des embauches.

### **...mais une hirondelle ne fait pas le printemps !**

Pour autant, ne croyez pas que vous avez devant vous un Président béat d'optimisme. La situation financière des entreprises continue de se dégrader sous les effets délétères de prix bâtiment trop bas consentis depuis de nombreux mois, alors même qu'elles doivent faire face à la vive inflation des coûts et à l'impact de la réduction des délais de paiement inscrite dans la LME. En 2011, le secteur subira de plein fouet les inévitables conséquences de cette dégradation. Les déclarations de Madame Christine LAGARDE sur la nécessité de maintenir le dispositif de médiation du crédit et la mention explicite du secteur BTP comme l'un des plus exposés par Gérard RAMEIX, en charge de cette médiation, conforte, si besoin était, notre analyse.

Il faudra du temps pour que la reprise génère une remontée effective des prix, qui ne se fera pas véritablement sentir avant 2012. De même que l'impact de la crise fut amorti et décalé grâce aux carnets de commandes et aux délais de réalisation, la sortie de crise ne se fera sentir dans les comptes qu'avec retard.

Là encore, l'objectivité m'oblige à dire que les statistiques de dépôts de bilan ne traduisent pas (pas encore, oserais-je dire) les risques évoqués. On ne peut que s'en féliciter et espérer que cela dure.

A moyen terme, le bilan 2011, voire du premier semestre 2012, sera conditionné par au moins quatre grands facteurs :

- ❖ l'évolution des taux d'intérêt. A ce jour, au-delà des discours et des vaticinations, les taux de marché se maintiennent à des niveaux historiquement bas et portent l'activité. Nous restons toutefois très attentifs aux conséquences de la prise en compte de la réforme dite « Bâle III » ;
- ❖ deuxième facteur, la croissance tant dans notre pays qu'à l'étranger. Tous les économistes s'interrogent sur le niveau de croissance associé à l'évolution des prix des matières premières, pétrole au premier chef, à la catastrophe qui frappe le Japon et au « printemps » des pays du Maghreb et du Machrek ;

- ❖ troisième facteur, la reprise effective du marché global de l'amélioration-entretien. Malgré de nombreux stimuli, liés pour l'essentiel au Grenelle de l'environnement, les derniers chiffres disponibles font état d'une tendance toujours négative pour l'activité. Or, ce marché pèse lourd pour nos entreprises, en particulier celles du secteur artisanal. Les enquêtes réalisées tant par l'INSEE que par la FFB attestent de leurs difficultés. Dans un tel contexte, le nécessaire toilettage des dispositifs en faveur des travaux d'énergie doit être conduit avec précaution ;
- ❖ quatrième facteur, encore et toujours l'environnement institutionnel, avec deux points cruciaux, à savoir le taux de TVA réduit et le dispositif Scellier. Sur le premier point, malgré les exhortations de la Cour des comptes, le maintien du taux réduit n'est pas négociable, sauf au risque de casser l'activité. Sur le second, ces dernières années ont montré que tout dispositif en matière de construction n'a un effet qu'après un certain délai. Pour éviter un trou d'air en 2012 et en 2013, il importe d'ores et déjà de réfléchir à l'avenir de ce dispositif. Au sujet de cet environnement institutionnel, il convient d'ailleurs de saluer l'action courageuse du ministre Benoist APPARU d'obtenir le retrait de la nouvelle norme « ascenseur ». C'est une excellente nouvelle !

### **Le Bâtiment, un secteur où l'exigence physique n'exclut pas la qualité de vie**

Le BTP est généralement considéré comme un secteur à forte pénibilité. Cette image ne correspond pas à la réalité. Il ne s'agit pas de nier le caractère physique de nos métiers, mais il est caricatural d'en déduire qu'ils sont par principe pénibles et que travailler dans le BTP est une punition.

Bien d'autres métiers, qu'ils soient industriels ou de services, sont plus exigeants physiquement que les travaux du BTP. Certes, les risques d'accidents y sont plus grands qu'ailleurs mais ces risques, d'une part, sont en diminution constante, d'autre part, ne sont pas des indicateurs de pénibilité.

Quant aux maladies professionnelles (en particulier les TMS, troubles musculo-squelettiques) leur augmentation signifie qu'elles sont d'année en année mieux repérées et indemnisées.

Une toute récente enquête d'Alma Consulting Group sur l'absentéisme confirme cette analyse. Avec 11,8 jours d'absence par salarié et par an (soit un taux de 3,22%), le BTP est le secteur le moins touché par l'absentéisme devant l'industrie, avec 3,90% et 13,9 jours d'absence par an, et très loin devant la santé, avec 5,83% et 21,3 jours d'absence par an.

Dans une autre enquête réalisée en octobre 2010 par BVA sur le climat social dans les entreprises, le BTP apparaît en première place, devant le secteur public, comme le secteur où les salariés sont les plus heureux et où il fait bon travailler.

Ces deux études tordent le coup à l'idée, largement répandue mais fautive, que le BTP serait un secteur difficile, à éviter en raison de ses conditions de travail et de son management. C'est tout le contraire qu'elles démontrent.

Je vous remercie de votre attention et suis prêt à répondre à toutes vos questions.